

Intervention de S.E. Marie Christine Marghem
Ministre de l'Énergie, de l'environnement et du développement
durable

COP23 Bonn, 15-17 novembre 2017

Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Chères, Chers collègues,

Nous sommes ici à Bonn pour la toute première COP présidée par un État insulaire. C'est une occasion pour engranger des avancées significatives dans l'élaboration d'une réponse ambitieuse, solide et efficace au changement climatique et aux risques qu'il comporte. La Belgique partage le sentiment d'urgence et agit.

Je suis heureuse d'affirmer dans ce contexte qu'il y a quelques jours à peine, les parlements fédéral et régionaux de notre pays ont adopté une déclaration commune réaffirmant la diminution de nos émissions de gaz à effet de serre de 95 % par rapport aux niveaux de 1990 d'ici 2050.

Nous espérons que, sous la direction éclairée des Fidji, nous serons en mesure d'enregistrer d'importants progrès en matière de règles de mise en œuvre.

Outre la finalisation du programme de travail de Paris, 2018 sera également l'année au cours de laquelle nous réaliserons une première évaluation des progrès vers l'objectif à long terme dans le cadre du Dialogue de Talanoa. Trois questions centrales devraient guider nos analyses au cours du Dialogue : « Où sommes-nous ? », « Où devons-nous aller ? », et « Comment y parvenir ? ». Nous les envisageons comme un processus d'une durée d'un an, qui inclut différentes contributions, notamment le rapport spécial du GIEC sur l'objectif de 1,5 °C. Le processus devrait être inclusif et encourager les dirigeants politiques et les gouvernements à préparer la prochaine série des Contributions déterminées au niveau national (CDN), reflétant ainsi l'esprit de l'accord de Paris.

Durant ces dernières années, l'importance des océans dans notre système climatique est de plus en plus mise en avant par la science. Nous sommes tous impliqués dans la protection de nos océans, qui en outre, sont à la base de la culture et de l'économie des Fidji et des autres petits États insulaires. Après avoir signé la déclaration "Because the Ocean" l'année dernière, la Belgique réaffirme son plein soutien à l'Ocean Pathway Partnership.

Je suis également fière d'annoncer que ce matin, j'ai signé la déclaration pour la mise en place d'une coalition mondiale, initiée par le Canada et le Royaume-Uni, en faveur d'une transition par rapport au charbon (Global Coal Transition Coalition).

Comme l'Accord de Paris le reconnaît, le besoin de renforcement des capacités est grand, en particulier dans les pays en développement les plus vulnérables. La Belgique a toujours prêté une attention particulière aux Petits Etats insulaires en développement et aux Pays les moins avancés (PMA), dans sa coopération bilatérale et multilatérale. Elle continuera à se concentrer sur son financement climatique international. Dans cette perspective, j'ai lancé, l'année dernière, une initiative pour apporter l'appui nécessaire aux pays en développement partenaires, pour la mise en œuvre de leurs CDN. Je suis fière d'annoncer que les travaux effectués au titre de cette initiative ont bien avancé.

De plus, j'ai le plaisir d'annoncer que, dans le cadre de l'engagement pris par la Belgique en matière de financement climatique, nous avons alloué plus de 334 millions EUR durant la période 2013-2016. En 2017, 18 millions d'euros sont consacrés au Fonds pour les pays les moins avancés et près de 4 millions pour le Fonds d'adaptation. Nous pouvons également annoncer qu'en 2018, ces contributions pour ces deux fonds seront respectivement de 11 et 4 millions.

En tant que l'un des plus importants contributeurs au Fonds d'adaptation, nous espérons que nous pourrions décider de son rôle pour concrétiser nos engagements en vertu des accords de Paris, en particulier vis-à-vis des pays les plus pauvres et les plus vulnérables.

Outre notre engagement bilatéral et multilatéral, nous prenons également des mesures pour organiser la transition vers une société à faibles émissions de gaz à effet de serre.

En effet, nous avons lancé une consultation de la population belge visant à alimenter notre pacte énergétique interfédéral. Dans le contexte de l'Union européenne de l'énergie et du climat, nous développons également un plan énergie – climat 2030.

En ce qui concerne le financement de la transition, nous produisons des connaissances et développons des approches en vue d'activer des flux de financement innovants :

- Premièrement, nous avons mis en place un Fonds de transition énergétique qui reçoit un financement de 20 millions d'euros par an en vue de soutenir le développement de technologies et de projets durables et innovants.
- Deuxièmement, nous avons lancé un débat national sur le carbon pricing en travaillant en étroite collaboration avec tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux concernés, dans le but d'identifier les leviers économiques appropriés.
- Troisièmement, nous cherchons actuellement d'autres options pour favoriser le glissement des investissements vers un futur bas carbone et résilient au changement climatique, notamment via l'émission d'obligations vertes (Green bonds).

J'aimerais terminer en réaffirmant non seulement l'engagement de la Belgique à rendre opérationnel l'accord de Paris et, à prendre des actions à court terme. Dans cet esprit, je suis fière d'annoncer qu'en plus des actions mentionnées plus tôt, la Belgique a déposé son instrument de ratification de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto ce mardi 14 novembre.

M. le Président, vous pouvez compter sur notre soutien total.

Merci